

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL COMMUNAL DE MONTAIGU DU 24/10/2019

<i>Nom et prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Absent représenté</i>	<i>A donné pouvoir à</i>	<i>Absent</i>
ALBERT Manuella	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
BERTIN Philippe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
BILLON Marie-Laure	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nathalie DEMAY-TESSON	<input type="checkbox"/>
BONNAVAL Béatrice	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
BOUCLIER Marie-Bénédicte	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
BOURSIER Alexandra	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
BRENON Bernadette	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
BROSSEAU Yvan	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	CHENEAU Thierry	<input type="checkbox"/>
CHAILLOU Michel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
CHENEAU Thierry	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
CHEREAU Antoine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
COCQUET Cyrille	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
DA SILVA Paula	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
DE BIASIO Gérald	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
DEBORDE Anne-Sophie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
DEMAY-TESSON Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
DENIS Stéphane	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
DURAND Christophe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
GAUTRAIS Robert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
LIMOUZIN Valère	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
MORISSET Jean-Claude	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>
MORNIER Sophie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
MULLINGHAUSEN Fabienne	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sophie MORNIER	<input type="checkbox"/>
NICOLLEAU Bénédite	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
OERTEL Aimé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
RINEAU Michelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
ROBIN Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
SABLERAU Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
TAUPIER Laurent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>

Assistaient également à la  
réunion :

Maxime FRUCHET  
Louis DERVÉ

*Monsieur Le Maire délégué introduit la séance en faisant un point sur les personnes présentes et celles ayant reçu un pouvoir.*

*Mme Michelle RINEAU est nommée secrétaire de séance.*

*Il demande si le conseil communal valide le compte-rendu de la dernière réunion.*

*Ce compte-rendu est validé à l'unanimité.*

## **1. PROJETS ET AMENAGEMENTS**

### ■ **Dénomination de la salle multi-activités – Pierrot Martin**

La dénomination d'un équipement municipal relève de la compétence du conseil municipal qui, en vertu de l'article L. 2121-29 du code général des collectivités territoriales (CGCT), règle par ses délibérations les affaires de la commune.

En 2018, la ville de Montaigu a fait procéder à la démolition de l'ancien gymnase Pierrot Martin. Afin de répondre aux besoins des écoles maternelles et élémentaires de la commune qui utilisaient occasionnellement le gymnase Pierrot Martin pour leurs activités de motricité et leur pratique sportive, il a été décidé de construire une nouvelle salle à côté de l'école élémentaire Jules Verne, au 31 bis rue du 8 mai 1945.

Par ailleurs, dans un souci de mutualisation des usages, la ville a formulé le souhait que cet équipement puisse être utilisé en tant que salle de réunion par les associations et les habitants de la commune.

Au regard de la polyvalence de la salle, celle-ci a été jusqu'ici désignée sous le nom provisoire de «salle multi-activités». Cependant, le souhait a été émis de compléter cette dénomination, qui décrit l'usage de la salle, par un nom rendant hommage à une figure montacutaine.

Suite à la démolition du gymnase Pierrot Martin, le nom de ce dernier n'est plus honoré dans la toponymie montacutaine. Or, Pierrot Martin était une figure de l'après-guerre à Montaigu, qui s'est beaucoup investi auprès des jeunes de la commune, en particulier des jeunes en difficulté, pour les inciter à pratiquer une activité sportive. Son nom, porteur de valeurs tels que la solidarité, le don de soi et l'esprit sportif, apparaît donc particulièrement approprié pour désigner un équipement en parti dédié à la jeunesse et à la pratique sportive.

En fonction de ces éléments, il sera proposé au Conseil Municipal de dénommer la salle communale située au 31 bis, rue du 8 mai 1945 « salle multi-activités Pierrot Martin ».

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

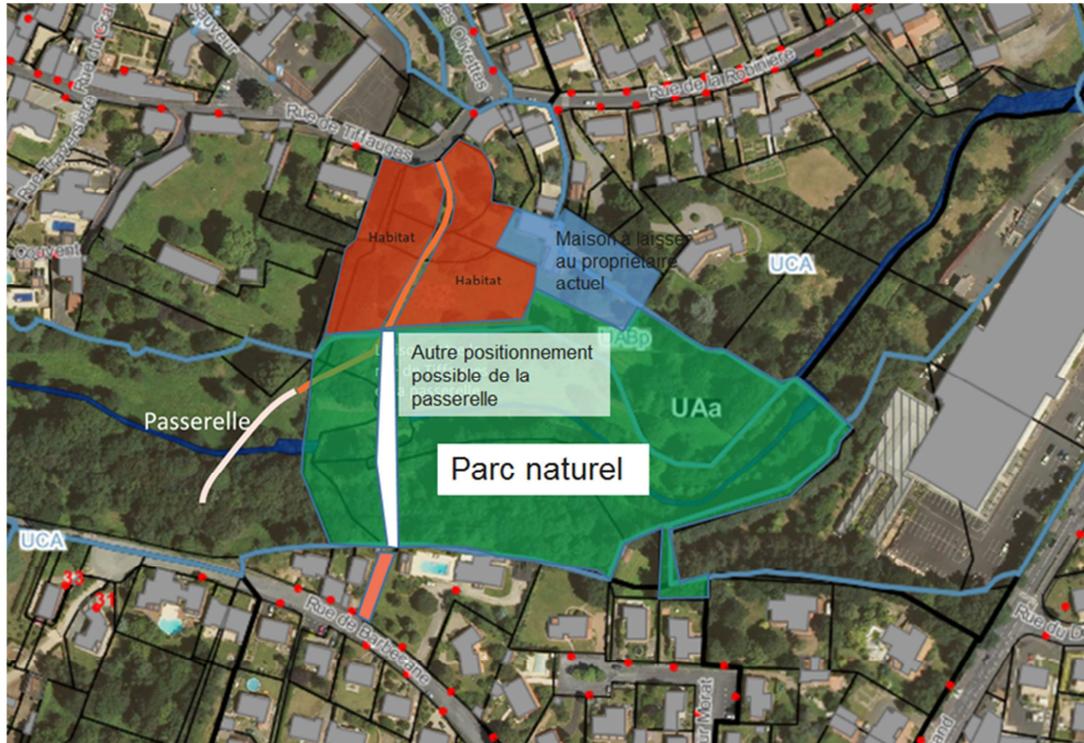
OU Par ... voix pour, .... Voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

**Les parents de ce jeune homme étaient merciers et habitaient dans l'actuelle mercerie. Il s'est beaucoup occupé des jeunes sur Montaigu pendant l'occupation. Il est décédé de la tuberculose peu après la fin de la guerre.**

▪ **Approbation de l'avant projet définitif rénovation de la mairie de Montaigu et autorisation de lancement des marchés**

La première tranche des travaux du Parc du Val d'Asson ont démarré en septembre 2019 et se prolongeront jusqu'au printemps 2020. Ce programme de travaux comprend les aménagements du fond de la vallée et des versants de l'Asson. Initialement prévue lors des études d'aménagements de cette première partie du parc, la passerelle enjambant l'Asson et visant à relier la rue de Tiffauges et la rue de Barbecane n'a pas été programmée dans ce premier marché de travaux (Cf. Plan ci-dessous)



En effet, des négociations foncières étant actuellement en cours sur la partie Est du Parc du Val d'Asson, il a été convenu de démarrer les études propres à la passerelle lorsque la visibilité sur le foncier disponible serait établie.

A ce stade d'avancement des transactions, il convient de lancer le marché public de maîtrise d'œuvre d'ouvrage d'art afin de sélectionner l'architecte spécialisé en conception de pont et passerelles. En concertation avec l'équipe municipale, ce dernier réalisera les études nécessaires à définir le positionnement le plus adapté de cet ouvrage, les études de structure nécessaires à l'exécution des travaux et proposera une architecture signée de l'ouvrage.

Ainsi, il sera proposé au Conseil Municipal de Montaigu-Vendée d'approuver le lancement du marché public de maîtrise d'œuvre d'ouvrage d'art de la passerelle du Parc du Val d'Asson.

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

OU Par ... voix pour, .... Voix contre, ... abstentions

Observations éventuelles

**La 1<sup>ère</sup> phase de travaux avance, sur la partie humide, ils seront terminés avant le 31 octobre.**

**Informations et questions diverses**